



Syndicat professionnel reconnu représentatif par le Ministère des Solidarités et de la Santé



Communiqué du conseil d'administration de la CNO

Le 23 avril 2020

Chères consœurs, chers confrères, et surtout chères et chers patientes et patients, citoyens, femmes et hommes libres et responsables qui visitez cette page et le site de la CNO :

Le 3 avril dernier, M. Olivier VERAN, ministre de la santé et des solidarités, à bien voulu répondre personnellement à la CNO en adressant un courrier circonstancié d'une importance capitale à notre président, Fernand Paul Berthenet.

Devant l'importance de ce courrier, émanant de la plus haute autorité politique et administrative de la santé de notre nation, nous avons estimé de notre devoir de le transmettre aux trois autres organisations d'ostéopathes reconnues représentatives : Le SFDO, l'AFO, L'UFOF.

Nous leur avons demandé de diffuser cette information qui répond à nombre des questionnements des ostéopathes et des patients, et ce afin que tous puissent être informés des mesures préconisées au plus haut niveau. La seule demande était de citer le courrier à la CNO.

Or, et de manière totalement incompréhensible, ce courrier n'a pas été transmis aux ostéopathes par ces organisations, mais par contre des extraits de ce courrier ont été utilisés dans des documents de nature informatives notamment par l'UPO à travers un article sur le site du SFDO en date du 20 avril, et par une tribune du député Adrien Morenas le 22 avril.

Outre le fait que la demande de citation de la source a été totalement ignorée et bafouée, ce qui est un manque de respect, de courtoisie et de confraternité basique (et pourquoi ?) on a l'impression que la parole écrite et signée du ministre est totalement évacuée, déformée, minorée, et n'est pas communiquée aux premiers intéressés !

Comment et pourquoi ? Est-ce que le courrier du ministre n'a pas sa place dans la communication aux professionnels ostéopathes et aux patients ? Bien évidemment si ! C'est même la première fois depuis très longtemps que le ministre personnellement s'engage et engage sa signature envers la profession d'ostéopathe, notamment sur l'aspect « praticien de première intention », capacité à définir en autonomie ce qui est du ressort de « l'urgence des soins » et de la grande responsabilité qui nous incombe.

Il faudra dans les mois et années qui viennent, établir une exégèse de ce courrier au niveau de ses implications juridiques car elle nous place de facto dans la situation de professionnels de santé de niveau médical. Nous craignons que certains de nos représentants ne l'ont pas compris, à moins que par réflexe corporatiste ils préfèrent

continuer à interroger tel ou tel service, voire le ministre lui même alors que la réponse a déjà été donnée !

Donc soit il existe une volonté de ne pas tenir compte de la parole du ministre, soit le fait que ce soit la CNO qui l'ai reçue les dérange, soit les deux, et dans ces trois cas il s'agit d'une faute, celle de préférer son ambition hégémonique sur la profession au mépris de l'intérêt général !

Bien évidemment, si ce courrier avait été reçu par le SFDO, L'AFO ou L'UFOF, voire même d'autres organisations non représentatives, nous l'aurions relayé immédiatement et en citant la source, sans nous poser aucune question de stratégie voire de jalousie, car c'est l'intérêt des ostéopathes qui nous importe, non le nôtre, n'en ayant aucun, étant tous totalement bénévoles depuis 2004 et donnant beaucoup de notre temps à la cause de notre art...

Ainsi le fait de ne pas diffuser ce courrier, ou de le tronquer, est non seulement incompréhensible mais surtout irresponsable ! C'est pourquoi nous appelons ici toutes les personnes qui lisent ce texte à diffuser le plus largement possible autour d'eux le courrier du ministre Olivier VERAN.

Notre profession a besoin d'unité et d'union, et elle ne sortira pas de la crise actuelle sans cette volonté d'unité. Or on se rend bien compte que des réflexes d'un autre monde, partisans, cherchant plus à maintenir à vie des intérêts particuliers et ignorer l'intérêt collectif prévalent dans ce qui pourrait ressembler à de la manipulation ou de la dissimulation...

La Chambre Nationale des Ostéopathes déplore cet état de fait ahurissant, mais est persuadée que les ostéopathes dans leur ensemble en ont marre de ces comportements délétères, et sauront faire des choix à l'issue de cette crise majeure, qui pour être sanitaire, est aussi une crise morale du paysage ostéopathique français...

Signé : Le CA de la CNO unanime